Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite

du Collège de la région de L'Amiante

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Québec, le 6 mars 2003

Monsieur André Thivierge
Directeur général
Collège de la région de L'Amiante
671, boul. Smith Sud
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège de la région de L'Amiante de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont la création de comités de professeurs qui enseignent en première année et l'aide que procure le programme *Réussir Plus* aux étudiants tout au long de leur cheminement.

Par ailleurs, la Commission remarque que le Collège prévoit apporter des ajustements au plan pour en améliorer la performance suite aux analyses des besoins d'aide et de soutien dans chaque programme.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche